



Waterloo, le 18 décembre 2020

Ecole Fondamentale des Sacrés-Cœurs « Envol »

Concerne : Séjour à l'étranger

Chers Parents,

A l'occasion des fêtes de fin d'année et des vacances scolaires qui débutent ce samedi 19 décembre jusqu'au dimanche 3 janvier, certains d'entre vous seront peut-être tentés de se rendre à l'étranger durant cette période.

Depuis plusieurs mois, nous devons vivre avec ce virus sournois qui nous limite dans nos contacts, nos déplacements. On peut comprendre qu'une envie de se changer les idées se manifeste de plus en plus parmi la population mais nous nous devons de poursuivre nos efforts afin d'éviter une 3^e vague et des mesures encore plus strictes qui en découleraient.

C'est pourquoi pour ceux qui se rendraient à l'étranger, nous vous demandons de bien respecter les règles qui sont d'application lors du retour en Belgique :

1. Obligation de remplir pour chaque personne (enfant compris) le formulaire de localisation du passager (formulaire en ligne sur le site du Service Public des Affaires Etrangères : <https://diplomatie.belgium.be/fr>) au plutôt 48h avant votre retour.
2. Observer une quarantaine de 7 jours et passer un test. Si le test est négatif, le retour à l'école est autorisé.

Il est vraiment important qu'ensemble nous nous protégeons les uns les autres. L'école est un milieu de vie et ne doit pas être un endroit de contamination. Il serait vraiment dommage que par un manque de responsabilité commune, vos enfants, vos familles, notre école soient une source de propagation du virus.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site du Service Public des Affaires Etrangères et dans la circulaire 7780 p24-25 (site : www.enseignement.be)

Je suis persuadée qu'ensemble nous adopterons les attitudes responsables pour le bien de tous.

Je vous remercie pour votre attention.

Ch. De Witte, directrice